

Transcriptions - Transcription #94

Libre en fête 2005 - Économie Logiciel Libre

04/04/2010 22:58 - Julia BUCHNER

Statut:	Publié	Début:	04/04/2010
Priorité:	Normale	Echéance:	10/04/2010
Assigné à:		% réalisé:	100%
Catégorie:		Temps estimé:	1.00 heure
Version cible:		Temps passé:	0.00 heure
Adresse de la page:		Adresse du média:	
Description			
Reportages avec Benoît Sibaud			
Fichier audio: http://media.april.org/audio/CSI/lef2005/economie_logiciels_libres.ogg			

Historique

#1 - 04/04/2010 23:01 - Julia BUCHNER

- Statut changé de Nouveau à Assigné pour transcription

#2 - 04/04/2010 23:29 - Julia BUCHNER

Transcription

Reportages, avec Benoît Sibaud, président de l'April

Les logiciels libres sont pour la plupart gratuits. Mais il y en a des payants. Alors, nous allons plus parler des gratuits dans un premier temps, c'est-à-dire, qu'en clair, comment font ces programmeurs qui développent des logiciels libres pour justement vivre, avoir quelque chose dans son assiette ?

Benoît Sibaud: Quand j'ai défini le logiciel libre, je n'ai parlé à aucun moment de question de prix, de gratuité ou pas. Ce qui définit le logiciel libre, ce sont bien les 4 libertés. À partir de là, on peut soit donner le logiciel libre, soit le vendre. Et donc il y a un certain nombre de modèles économiques qui se sont mis en place pour diffuser du logiciel libre de manière payante, de manière commerciale. Le modèle le plus couramment utilisé concerne les services, à savoir fournir le logiciel et assurer les services derrière. Ça peut être de la personnalisation. Ça peut être aussi de l'adaptation, par exemple, assembler un certain nombre de logiciels et les faire fonctionner ensemble. Ça peut être de la traduction, etc. Et ça peut être de la vente en grande surface pour les particuliers, du conseil, etc. C'est le modèle le plus couramment utilisé. On peut aussi avoir dans le cadre d'une administration, par exemple, un besoin particulier qui va nécessiter de procéder à la commande d'un logiciel libre et donc d'avoir un développement. La première version sera bien évidemment payante et ensuite les versions peuvent, par exemple, être utilisées par toutes les administrations similaires. Au niveau d'une région, une région peut payer le développement en logiciel libre d'un produit dont elle a besoin et ensuite en faire bénéficier toutes les autres régions.

#3 - 04/04/2010 23:30 - Julia BUCHNER

- Statut changé de Assigné pour transcription à Transcrit --- à relire

- Assigné à changé de Julia BUCHNER à Magali Garnero

- % réalisé changé de 0 à 80

#4 - 05/04/2010 00:11 - Magali Garnero

- Assigné à Magali Garnero supprimé

#5 - 05/04/2010 17:57 - Magali Garnero

- Statut changé de Transcrit --- à relire à Relu --- à publier

#6 - 05/04/2010 21:32 - Julia BUCHNER

- Statut changé de Relu --- à publier à Publié

- % réalisé changé de 80 à 100